

# CAP Métiers de la coiffure

Mis à jour le 3 décembre 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3<sup>ème</sup>. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

## Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous certaines conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

## Rythme

Alternance

## Durée en centre

800 heures

## Validation

Obtention du CAP Métier de la coiffure

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

## Objectifs professionnels

Le/la titulaire du CAP métiers de la coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants.

Il/elle lave, coupe, coiffe les cheveux.

Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes

Attentif à l'accueil, il/elle peut aussi conseiller la clientèle.

Il/elle participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du planning de rendez-vous.

## Contenu

Activités professionnelles :

- Réaliser des prestations de coiffure.
- Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise.

Connaissances générales et techniques associées :

- Français.
- Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique (EMC)..
- Mathématiques.
- Physique – Chimie.
- Éducation physique et sportive (EPS)..
- Langues vivantes.
- Arts appliqué et cultures artistiques.
- Environnement professionnel.
- Santé et sécurité au travail.
- Biologie appliquée à la coiffure.
- Techniques d'hygiène et de soins capillaires.
- Techniques de coupe et de coiffage.
- Techniques de coloration.
- Produits et outils de coupe de coiffage et de soin.
- Communication professionnelle.
- Techniques de vente.
- Prise de rendez-vous.
- Encaissement.
- Gestion des stocks.

## Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

## Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation Nationale.

## Possibilité d'aménagement du parcours

# CAP Métiers de la coiffure

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

## Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

UP1 : Analyse d'une situation professionnelle

UP2 : Installation d'ouvrages de menuiserie, agencement et revêtement

UP3 : Fabrication d'ouvrages spécifiques

UG1 : Français / Histoire-Géographie

UG2 : Mathématiques / Sciences

UG3 : Éducation physique et sportive

**Unité facultative** : Arts appliqués et Cultures artistiques

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

## Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

## Entrée et sortie permanente

Oui

## Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP39266](#)
- Code diplôme : 50033616

Oui

## Méthodes pédagogiques

**En lycée** : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

**En entreprise** : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé par un maître d'apprentissage.

## Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipés – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

## Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

## Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.  
Autres périodes sous conditions.

## Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

## Poursuite de parcours

**Insertion professionnelle** : le titulaire de ce diplôme peut travailler dans toutes les entreprises spécialisées dans le bâtiment, les entreprises de la menuiserie ou d'agencement. Il peut devenir, entre autres, agenceur de cuisine, menuisier en bio-construction, menuisier agenceur de bateau, monteur plaquiste en agencement, menuisier industrie ou encore monteur d'ouvrages en bois.

**Poursuite d'étude** : il est possible de poursuivre vers un CAP art du bois option marqueteur, option sculpteur ornemaniste ou option tourneur. Il peut

# CAP Métiers de la coiffure

également opter pour un CAP constructeur d'ouvrage du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse, un CAP ébéniste ou un CAP menuisier en siège.

Le titulaire de ce CAP a aussi la possibilité de poursuivre un brevet professionnel menuisier, plâtrerie et plaque ou construction d'ouvrage du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse. Il peut également opter pour un baccalauréat professionnel technicien constructeur bois, technicien de fabrication bois et matériaux associés ou technicien menuisier-agenceur.

**Passerelles et Equivalences :** En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

## Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

## Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033  
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62  
Ardennes : 06 13 02 47 51  
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003